

CONDITIONS DE PARTICIPATION

CONFERENCES

What A Trip Festival 2026

Article 1 : Association organisatrice et objet

L'association AFIVAM (Association pour l'organisation du Festival International du Voyage et d'Aventure de Montpellier), organisatrice du What A Trip Festival !, représentée par son Président Monsieur Romain Tarrusson, organise un appel à candidatures pour ses conférences. Il a pour objectif de proposer à des aventuriers, qu'ils soient amateurs ou professionnels, d'exprimer leurs talents autour de la thématique du voyage et de l'aventure et de contribuer à l'offre culturelle du festival.

Article 2 : Thématique des conférences

Le thème de la conférence doit correspondre à l'objet général de l'association et du What A Trip Festival qui est de « promouvoir le voyage et l'aventure sous toutes ses formes ».

Au cœur du festival, le village du voyage propose deux espaces de conférences pour partager vos expériences de voyages et d'aventures et inspirer, que ce soit à l'autre bout du monde ou dans notre région : « l'aventure est aussi à notre porte ! ». Les thématiques sont libres et très ouvertes.

Des partenariats avec des écoles ont lieu chaque année, afin de permettre à des élèves de classes d'élémentaire de découvrir des voyages et des aventures. Une ou deux conférences adaptée.s à ces jeunes publics sera/seront retenue.s dans le programme le vendredi 26/09 matin / début d'après-midi.

Avec plus de 40 000 visiteurs, de nombreux intervenants tels que Seb La Frite, Antoine de Maximy ou encore Heïdi Sevestre ont déjà partagé leur histoire. Devenir conférencier sur le festival vous permettra de partager votre aventure et d'échanger avec d'autres passionnés.

Article 3 : Modalité de participation et sélection

Les candidatures sont à déposer via le [formulaire de candidature](#) de la page [conférence, au plus tard le 2 mars 2026](#). Un accusé de réception est envoyé par e-mail au candidat.

Le Comité de sélection est composé de membres de l'Association AFIVAM. Les candidats sont informés début avril 2026 par mail et/ou téléphone de la décision du comité.

Pour toute question, vous pouvez vous adresser aux responsables des conférences à l'adresse : conferences@watmontpellier.fr

Article 4 : Lieu et format des conférences

Les conférences sélectionnées sont réparties sur la durée du Festival entre le vendredi 26, samedi 27 et dimanche 28 juin sur le village du voyage, Place Royale du Peyrou à Montpellier.

L'espace conference :

- Tente conférences du village :
 - o Nombre de conférences : 13
 - o Durée : 1h (format adaptable) – Jauge : 100 places assises
 - o Equipement : Grand écran avec câble HDMI (prévoir votre ordinateur portable avec connexion HDMI), 1 micro HF et sonorisation

La tranche horaire de chaque conférence sera définie d'un commun accord entre l'Association AFIVAM, My Atlas et les conférenciers.ères selon la structuration générale du programme.

Article 5 : Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature devra comprendre ([à renseigner via le formulaire en ligne](#)) :

- Les coordonnées du candidat
- Le titre de la conférence et un texte de présentation
- La durée de la conférence
- Des photos de présentation utilisée pour la communication
- Des liens éventuels vers des sites (site personnel, presse, etc.) ou de téléchargement de documents permettant de présenter la conférence (non obligatoire)
- Des informations concernant une éventuelle proposition d'atelier, d'exposition photos ou d'animation

Article 6 : Engagements du participant

Les participants retenus pour une conférence autorisent l'Association AFIVAM à utiliser les fichiers numériques (photo ou image d'illustration de la conférence / photo portrait du conférencier) et les éléments descriptifs de la conférence pour toute communication et promotion de l'événement (site internet de l'association, réseaux sociaux, ...).

Article 7 : Annulation

En cas d'intempérie, de catastrophe naturelle (alerte orange ou rouge) ou d'évènement imprévisible qui ne permettraient pas la tenue la conférence, l'association AFIVAM se réserve le droit de reporter / annuler la conférence.

Contacts :

- Catherine BONDUAU et Marie-Christine Dessonet
- conferences@watmontpellier.fr